

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

*Je commence en citant le nom de Allah,
Celui Qui accorde Sa miséricorde à toutes les créatures dans
le bas monde mais aux seuls croyants dans l'au-delà, Celui
Qui accorde beaucoup de miséricordes aux croyants*

الْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ

La louange est à Allah le Seigneur des mondes,

وَالصَّلَاةُ وَالسَّلَامُ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ رَسُولِ اللَّهِ

*Que l'honneur et l'élévation en degrés soient accordés à
notre maître Mouhammad le Messager de Allah,
ainsi que la préservation de sa communauté
de ce que le Prophète craint pour elle.*

Khoutbah n°877

Discours du vendredi 22 juillet 2016
correspondant au 17 *Chawwal* 1437 de l'Hégire

Explication du sens de la parole de Allah :

﴿ وَمَنْ يَتَّقِ اللَّهَ يَجْعَلْ لَهُ مَخْرَجًا ﴾

Mes frères de Foi.

La louange est à Allah,

Celui Qui, de par Sa réalité-même, est exempt de tout ce que les illusions peuvent indiquer,
Celui Qui, de par Ses attributs mêmes, est exempt d'être cerné par les raisons et les
compréhensions,

Celui Qui, avant même l'existence de toute chose, est attribué de la divinité,

Celui Qui, après que soit passé tout ce qui est digne d'éloge, a les attributs sans fin pour l'éternité,

Celui Qui, sauf de toute ressemblance avec ce qui entre en existence, est éternel exempt de début,

Celui Qui, exempt d'être inscrit dans l'espace, a l'éminence absolue,

Celui pour Qui l'analogie avec les corps et la ressemblance avec les créatures sont exclues,

Celui Qui, sans que l'on puisse L'indiquer par un comment, a la puissance absolue,

Celui Qui, sans que l'on puisse L'interroger sur ce qu'Il fait, domine toute chose par Sa puissance,

Celui Qui a fait descendre le *Qur'an* en tant que remède pour les âmes et les corps et Qui sait
tout.

Et que d'avantage d'honneur et d'élévation en degrés soient accordés à notre maître *Mouhammad*, celui qui a atteint le niveau le plus élevé dans l'éloquence et la rhétorique, celui qui fut envoyé avec les miracles éclatants et les preuves claires et limpides, celui sur qui le *Qur'an* est descendu en tant que miséricorde pour les gens ; et que d'avantage d'honneur et d'élévation en degrés soient accordés à ses proches musulmans et à ses épouses ainsi qu'à ses compagnons bons et purs.

Esclaves de *Allah*, je vous recommande ainsi qu'à moi-même de faire preuve de piété à l'égard de *Allah Al-^Aliyy, Al-^Adhim*, Celui Qui dit dans Son Livre honoré :

﴿ وَمَنْ يَتَّقِ اللَّهَ يَجْعَلْ لَهُ مَخْرَجًا ۖ وَيَرْزُقْهُ مِنْ حَيْثُ لَا يَحْتَسِبُ وَمَنْ يَتَوَكَّلْ عَلَى اللَّهِ فَهُوَ حَسْبُهُ ۗ إِنَّ اللَّهَ بَالِغُ أَمْرِهِ قَدْ جَعَلَ اللَّهُ لِكُلِّ شَيْءٍ قَدْرًا ۝ 3 ﴾

[*sourat At-Talaq*] (*waman yattaqi l-Laha yaj^al lahou makhraja wayarzouqhou min haythou la yahtacib, waman yatawakkal ^ala l-Lahi fahouwa hasbouh, 'inna l-Laha balighou 'amrihi qad ja^ala l-Lahou likoulli chay'in qadra*)

ce qui signifie : « **Si quelqu'un fait preuve de piété à l'égard de Allah, Allah le sauve et Il lui accorde une subsistance d'une façon à laquelle il ne s'attendait pas. Celui qui se fie à Allah, Allah lui suffit. Allah réalise ce qu'Il veut. Allah a prédestiné pour toute chose un terme et une fin où elle s'achève.** »

Mes frères de foi, l'Imam *Ahmad* dans son *Mousnad* et *Al-Hakim* dans *Al-Moustadrak* ont rapporté que *Abou Dharr* a dit : « *Le Messager de Allah ﷺ s'est mis à me réciter cette 'ayah :*

﴿ وَمَنْ يَتَّقِ اللَّهَ يَجْعَلْ لَهُ مَخْرَجًا ﴾

[*sourat At-Talaq* / 2] (*waman yattaqi l-Laha yaj^al lahou makhraja*) jusqu'à terminer la '*ayah* et ensuite il a dit :

((يَا أَبَا ذَرٍّ لَوْ أَنَّ النَّاسَ كُلَّهُمْ أَخَذُوا بِهَا لَكَفَتْهُمْ))

ce qui signifie : « **Ô Abou Dharr si tous les gens œuvraient en conformité avec cette 'ayah, elle leur suffirait !** » Et il s'est mis à la réciter et à la répéter. »

La piété dont il est question ici signifie : accomplir tous les devoirs et éviter tous les péchés. Il est parvenu de *Ibnou ^Abbas*, que *Allah* l'a agréé, l'exégèse suivante : « **Si quelqu'un fait preuve de piété à l'égard de Allah, Allah le sauve dans le bas-monde et dans l'au-delà.** »

﴿ وَيَرْزُقْهُ مِنْ حَيْثُ لَا يَحْتَسِبُ ﴾

(*wayarzouqhou min haythou la yahtasibou makhraja*) : « **et Il lui accorde une subsistance d'une façon à laquelle il ne s'attendait pas.** »

La piété est donc une cause pour la délivrance des tourments du bas-monde et de l'au-delà ; et c'est une cause pour obtenir la subsistance et les hauts degrés. Quant aux péchés, ils sont une cause de privation dans le bas-monde et dans l'au-delà.

Al-Hakim, Ibnou Hibban et d'autres ont rapporté du Messager de *Allah ﷺ* :

((إِنَّ الرَّجُلَ لِيُحْرَمَ الرِّزْقَ بِالدَّنْبِ يُصِيبُهُ))

(*'inna r-rajoula layouhramou r-rizqa bidh-dhanbi yousibouh*) ce qui signifie : « **Il arrive qu'un homme soit privé de subsistance à cause d'un péché qu'il a commis.** »

Certains ont dit : « *Il est alors privé de grâces du bas-monde telles que la bonne santé, l'argent ou la bénédiction dans ses biens ; si ce ne sont pas ses ennemis qui s'en emparent.* » Il se peut qu'il commette un péché à cause duquel, sa place diminue dans les cœurs des gens ou il oublie la science, au point que l'un d'entre eux a dit : « *Je reconnais la sanction de mon péché dans la dégradation de mon état et dans l'éloignement de mes compagnons.* »

Alors mon frère, n'abandonne pas un devoir, quel qu'il soit. De même, ne commets pas un péché, qu'il soit petit ou grand. Ne crains pas les difficultés en appliquant tout cela et fie-toi plutôt à *Allah*, car il en est comme *Allah ta^ala* le dit :

﴿ وَمَنْ يَتَوَكَّلْ عَلَى اللَّهِ فَهُوَ حَسْبُهُ ﴾

[*sourat At-Talaq / 3*] (*waman yatawakkal ^ala l-Lahi fahouwa hasbouh*) ce qui signifie: « **Celui qui se fie à Allah, Allah lui suffit.** »

Cher bien-aimés, le *tawakkoul* signifie se fier par son cœur à *Allah* Lui seul, car Il est le Créateur de toute chose : de ce qui est profitable et de ce qui est nuisible, de tout ce qui entre en existence. En réalité, ne fait donc parvenir le profit et la nuisance que *Allah*. Si l'esclave croit fermement en cela par son cœur, s'il s'y attache et s'en rappelle tout le temps, il se fiera à *Allah* pour sa subsistance, pour sa protection contre les nuisances et il se gardera d'avoir recours aux péchés, notamment en cas de difficultés.

L'Imam *Ahmad*, *Ibnou Majah* et *Al-Hakim* ont rapporté également de l'Émir des croyants *Oumar Ibnou l-Khattab*, que *Allah* l'a agréé, qu'il a dit : « *J'ai entendu le Prophète ﷺ dire :*

((لَوْ أَنَّكُمْ تَوَكَّلْتُمْ عَلَى اللَّهِ حَقَّ تَوَكُّلِهِ لَرَزَقَكُمْ كَمَا يَرْزُقُ الطَّيْرَ تَغْدُو خِمَاصًا وَتَرُوحُ بِطَانًا))

(*law 'annakoum tawakkaltoum ^ala l-Lahi haqqa tawakkoulihî larazaqakoum kama yarzouqou t-tayra taghdou khimasan watarouhou bitana*) ce qui signifie : « **Si vous vous fiez véritablement à Allah, Il vous accorderait votre subsistance tout comme Il l'accorde aux oiseaux qui partent le matin le ventre creux et retournent [à leurs nids] le soir, le ventre plein.** »

Chers bien-aimés, le fait de se fier à *Allah* ne contredit pas le fait d'utiliser les causes. Il est parvenu dans le *Sahih* de *Ibnou Hibban* qu'un homme était venu voir le Prophète ﷺ en lui disant : « *Est-ce que je laisse ma chamelle sans l'attacher et je me fie à Allah ?* » Le Messager de *Allah* ﷺ lui avait alors répondu :

((إِعْقِلْهَا وَتَوَكَّلْ))

(*'i^qilha watawakkal*) ce qui signifie : « **Attache-la et fie-toi à Allah.** »

Al-Bayhaqiyy a rapporté dans *Chou^abou l-Iman* d'après le maître des *soufiyy Al-Jounayd Al-Baghdadiyy*, que *Allah* l'a agréé, qu'il a dit : « *Le tawakkoul, se fier à Allah, ne consiste pas à rechercher la subsistance ni à abandonner la recherche de subsistance. Le tawakkoul, c'est quelque chose qui réside dans les cœurs.* »

Le *tawakkoul*, dans l'ensemble, consiste à s'en remettre à *Allah ta^ala* et à avoir confiance en Lui sans délaissier ce qui est prédestiné à l'esclave comme recours aux causes.

Dans *Chou[^]abou l-Iman, Al-Bayhaqiyy* a rapporté que l'un des savants a dit : « *Cherche la subsistance d'un point de vue apparent, et fie-toi à Allah en ton for intérieur.* » Ainsi, bien que l'esclave en cherchant la subsistance, il ne compte pas sur sa recherche, mais il compte, pour obtenir ce qui lui suffit, sur *Allah [^]azza wajall*.

﴿ وَمَنْ يَتَوَكَّلْ عَلَى اللَّهِ فَهُوَ حَسْبُهُ إِنَّ اللَّهَ بَالِغُ أَمْرِهِ قَدْ جَعَلَ اللَّهُ لِكُلِّ شَيْءٍ قَدْرًا 3 ﴾

[*sourat At-Talaq*] (*waman yatawakkal [^]ala l-Lahi fahouwa hasbouh 'inna l-Laha balighou 'amrih qad ja[^]ala l-Lahou likoulli chay'in qadra*)

﴿ إِنَّ اللَّهَ بَالِغُ أَمْرِهِ ﴾

(*'inna l-Laha balighou 'amrih*) cela signifie que *Allah* réalise ce qu'Il veut.

﴿ قَدْ جَعَلَ اللَّهُ لِكُلِّ شَيْءٍ قَدْرًا ﴾

(*qad ja[^]ala l-Lahou likoulli chay'in qadra*) cela signifie que *Allah* a prédestiné pour toute chose un terme et une fin où elle s'achève. *Allah* prédestine tout cela, et ce terme ne sera ni anticipé ni retardé. Celui qui meurt assassiné ou bien renversé par une voiture, tout comme celui qui meurt dans son lit, chacun d'entre eux meurt quand le terme de sa vie arrive à échéance. Ainsi, chacun d'eux meurt conformément à la prédestination de *Allah* et par Sa volonté. Personne ne meurt avant l'instant dans lequel *Allah* lui a prédestiné de mourir.

En effet, *Allah ta[^]ala* dit :

﴿ وَلِكُلِّ أُمَّةٍ أَجَلٌ فَإِذَا جَاءَ أَجْلُهُمْ لَا يَسْتَأْخِرُونَ سَاعَةً وَلَا يَسْتَقْدِمُونَ ﴿٣٤﴾ ﴾

[*sourat Al-'A[^]raf / 34*] (*walikoulli 'oummatin 'ajaloun fa'idha ja'a 'ajalouhoum la yasta'khirouna sa[^]atan wala yastaqdimoun*) ce qui signifie : « **Lorsque leur terme arrive, ils ne retardent ni ne devancent l'échéance d'un seul instant.** »

Allah ta[^]ala dit :

﴿ مَا أَصَابَ مِنْ مُصِيبَةٍ فِي الْأَرْضِ وَلَا فِي أَنْفُسِكُمْ إِلَّا فِي كِتَابٍ مِّن قَبْلِ أَنْ نَبْرَأَهَا ﴾

[*sourat Al-Hadid / 22*] (*ma 'asaba min mousibatun fi l-'ardi wala fi 'anfousikoum 'il-la fi kitabin min qabli 'an nabra'aha*) ce qui signifie: « **Il n'est pas une épreuve qui arrive sur Terre ni à vos propres personnes sans qu'elle soit écrite sur la Table préservée avant même que Nous les fassions exister.** »

Allah ta[^]ala dit :

﴿ أَيَّمَا تَكُونُوا يُدْرِكُكُمُ الْمَوْتُ وَلَوْ كُنْتُمْ فِي بُرُوجٍ مُّشِيدَةٍ ﴾

[*sourat An-Niça' / 78*] (*'aynama takounou youdrikkoumou l-mawtou walaw kountoum fi bouroujin mouchayyadatin*) ce qui signifie: « **Où que vous soyez la mort vous touchera même si vous êtes dans des tours élevées.** »

Et dans le *Mousnad* de l'Imam *Ahmad*, le Messager de *Allah ﷺ* a dit :

((إِنَّ التُّظْفَةَ تَكُونُ فِي الرَّحِمِ أَرْبَعِينَ يَوْمًا عَلَى حَالِهَا لَا تَغَيَّرُ فَإِذَا مَضَتْ الْأَرْبَعُونَ صَارَتْ عَلَقَةً ثُمَّ مُضْغَةً كَذَلِكَ ثُمَّ عِظَامًا كَذَلِكَ فَإِذَا أَرَادَ اللَّهُ أَنْ يُسَوِّيَ خَلْقَهُ بَعَثَ إِلَيْهَا مَلَكًا فَيَقُولُ الْمَلَكُ الَّذِي يَلِيهِ أَيُّ رَبِّ أَذَكَرُّ أَمْ أُنْثَى أَشَقِيٌّ أَمْ سَعِيدٌ أَقْصِيرُ أَمْ طَوِيلٌ أُنَاقِصُ أَمْ زَائِدٌ قُوْتُهُ وَأَجَلُهُ أَصَحِيحٌ أَمْ سَقِيمٌ قَالَ فَيَكْتُبُ ذَلِكَ كُلَّهُ))

ce qui signifie : « *Certes le mélange [des maniyy du père et de la mère] reste quarante jours dans l'utérus tel quel sans changement. Après quarante jours, il devient un caillot de sang, puis un morceau de chair de la taille d'une bouchée après la même durée, puis il devient des os après la même durée. Puis au moment voulu par Allah pour finaliser sa création, Il lui envoie un ange. Et l'ange dit : "Ô Seigneur, est-ce un garçon ou une fille? Fera-t-il partie des gens de l'enfer ou du Paradis ? Sera-t-il de petite taille ou de grande taille? Est-ce que sa subsistance sera faible ou large ? Est-ce que son terme sera court ou long ? Est-ce qu'il sera en étant en bonne santé ou malade ?" Et il écrira tout cela.* »

C'est alors qu'un homme de l'assistance a dit : « *En quoi consiste alors les œuvres puisque tout cela est inscrit ?* » Le Messager de Allah ﷺ a répondu :

((اَعْمَلُوا فِكُلِّ سَيُوجَّهُ لِمَا خُلِقَ لَهُ))

(i^malou fakoulloun sayouwajjahou lima khouligha lah) ce qui signifie : « **Œuvrez ! Chacun sera dirigé vers le sort qui lui est créé.** »

La demeure finale et la rétribution de nos œuvres nous sont voilées. Nos actes sont des signes du devenir de chacun d'entre nous, mais la fin nous est voilée.

Alors mon frère, fournis ton effort et combats les passions de ton âme pour accomplir les œuvres d'obéissance tout en te fiant à Allah et n'abandonne pas tes efforts en comptant sur la rémission et le pardon de Dieu. Alors, si tu trouves du bien en toi, remercie Allah *soubhanah*, persévère dessus et accomplis encore plus de bien. Et si tu trouves autre chose que cela, alors fais preuve de piété envers Allah et corrige ton état avant qu'il ne soit trop tard et avant de le regretter au Jour où le regret ne sera plus d'aucune utilité.

Ô Allah, améliore nos états, fais que nos derniers actes soient des œuvres de vertu, fais que nous soyons au nombre des gagnants qui récolteront leur butin dans l'au-delà, ô Toi le Seigneur des mondes.

Voilà et je demande que Allah Al-^Adhim me pardonne ainsi qu'à vous-mêmes.



www.acbb.be

Association Culturelle de Bienfaisance de Bruxelles
Rue d'Anderlecht 146, 1000 Bruxelles Tél. : 02/502.92.34